

Préscolarisation des enfants : gage de réussite ou d'intégration scolaire ?

Ibrahima TRAORE

Maitre de Conférences

Sciences de l'Education

Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

mussotra@yahoo.fr

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 4, No 4 (Novembre 2024)

Résumé

La présente étude a pour objectif d'analyser l'effet du jardin d'enfants sur l'intégration scolaire du jeune enfant. La littérature disponible indique qu'une bonne prise en charge appropriée de l'enfant avant même sa naissance présente des avantages significatifs tant sur le plan de son développement physique, psychologique et social. Ce qui le prépare à entamer aisément son cursus scolaire et le poursuivre aussi longtemps que possible. Ce qui fait de cette formation un facteur de transition de la famille à l'école. Avec une méthode mixte nous avons compris que la volonté, l'engagement et l'intérêt que l'apprenant à pour l'école est pour beaucoup d'après les résultats.

Mots clés : Education préscolaire, parcours scolaire, intégration scolaire, socialisation, réussite scolaire

Pre-schooling children: a guarantee of success or school integration?

Abstract

The aim of this study is to analyse the effect of kindergarten on the integration of young children into school. The available literature indicates that appropriate care for children even before birth has significant benefits in terms of their physical, psychological and social development. This prepares them to start school easily and to stay in school for as long as possible. This makes the training a factor in the transition from family to school. Using a mixed method, we have realized that the learner's willingness, commitment and interest in school is a major factor in the results.

Key words: Pre-school education, school career, school integration, socialization, success

Introduction

Selon A. Koudou (2021), la préscolarisation est une période préparatoire à l'enseignement élémentaire. Ainsi, pour A. Florin (2021) l'éducation préscolaire est définie par rapport au début de scolarisation primaire (primary school) officielle ou obligatoire selon les pays, englobant l'école maternelle, parmi d'autres structures possibles. Dans les faits, les termes d'éducation préscolaire sont généralement plus utilisés pour qualifier une intervention durant la période de 2 à 6 ans dans plusieurs pays (F. Larose, B. Terisse, J. Bédard, 2021).

La pratique de l'éducation préscolaire n'est pas récente au Mali. La prise en charge de la problématique du développement de la petite enfance constitue une des priorités de développement national, au même titre que l'éducation et la santé pour tous. Selon le responsable national de l'éducation préscolaire, Les premiers Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE) communément appelés « jardins d'enfants » datent de la période coloniale. Selon les Annales de l'Éducation Préscolaire du Ministère de l'Éducation Nationale (2014), la toute première institution préscolaire à vocation éducative a vu le jour en 1954 à Bamako sur initiative des Sœurs de la charité et s'appelait le Cours Préparatoire zéro (CP0). Qu'on le désigne par jardin ou garderie d'enfants, le CDPE est pour l'école ce qu'est un soubassement pour un bâtiment. Il soutient, encadre et prépare l'enfant à entrer dans un autre monde différent du cercle familial. Pourtant, sa fonction et ses mérites sont méconnus de nombreux parents, même dans le milieu intellectuel. Mettre un enfant au jardin, c'est le placer en lieu sûr pendant une partie de la journée pensent certains. D'autres estiment qu'un CDPE est une garderie accessible aux enfants de couples aisés. La réalité est beaucoup plus complexe, le jardin d'enfants joue un rôle non négligeable dans le processus d'évolution des enfants.

La mise en place du cycle des socles de premiers apprentissages leur reconnaît une responsabilité entière dans l'acquisition des connaissances car c'est pendant la petite enfance que le tout petit éprouve toute une série de besoins sanitaires, nutritionnels, éducatifs et surtout socio-affectifs. Le Centre de Développement de la Petite Enfance (CDPE) communément appelé « crèche », « case des tout-petits » ou « jardin d'enfants » selon le lexique éducatif des différentes nations était conçu initialement comme une garderie à caractère social. Il a vu sa fonction éducative se développer au point qu'il est devenu dans beaucoup de pays le parcours obligé pour les enfants de trois à six ans. La mise en place du cycle des apprentissages premiers lui reconnaît une responsabilité pleine et entière dans l'acquisition des connaissances et l'entrée dans le cycle primaire.

A partir de ces constats, nous nous posons souvent cette question : Quels sont les avantages pour l'enfant de recevoir une éducation préscolaire ?

L'objectif de notre étude sur la préscolarisation des enfants est de prouver que la fréquentation d'un établissement préscolaire n'est pas gage de réussite scolaire mais plutôt une bonne transition d'intégration scolaire.

1- Méthodologie

Un questionnaire administré à 240 élèves en raison de 40 par classe de 6^{ème} Année qui est le dernier niveau avant l'entrée au second cycle, choisis de façon aléatoire au niveau du groupe scolaire de Sabalibougou en commune V du District de Bamako où nous avons fait notre premier cycle. Un guide d'entretien abordant la performance des enfants ayant fréquenté le préscolaire est adressé à 20 personnes ressources : 12 enseignants, 2 monitrices, 4 directeurs, 2 agents de la Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale (DNPES), au total nous avons un échantillon comprenant 260 personnes.

2- Analyse des résultats obtenus sur le terrain

Tableau I : Sexe des élèves enquêtés

| Sexe | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Féminin | 108 | 45,0 |
| Masculin | 132 | 55,0 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Le tableau 1 montre que l'échantillon des élèves est composé de 108 élèves de sexe féminin soit 45% et de 132 élèves de sexe masculin soit 55%. Cette répartition par sexe reflète le flux réel des élèves par sexe dans nos écoles où dans beaucoup de cas les garçons sont plus nombreux que les filles. Beaucoup de parents pensent que les garçons doivent être priorités en matière de scolarisation même de préscolarisation. Des efforts en faveur de la scolarisation des filles méritent d'être renforcés. Malgré les politiques mises en œuvre pour rehausser le taux de scolarisation des jeunes filles en Afrique, force est de constater que la persistance de la sous-scolarisation de celles-ci demeure une réalité sur ce continent et prend des dimensions variées. Ces dimensions ont fait l'objet de nombreux écrits mettant en exergue la complexité du phénomène (M. Opheim, 2000). Alors qu'on a coutume de dire qu'éduquer une fille revient à éduquer toute une Nation.

Tableau II : Niveau Socio-économique des parents

| Niveau | Fréquence | Pourcentage |
|--------|-----------|-------------|
| Faible | 144 | 60,0 |
| Moyen | 60 | 25,0 |
| Élève | 36 | 15,0 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Nous voyons dans ce tableau que la majorité des parents d'élèves sont financièrement pauvres. Ce qui prouve que les écoles publiques au Mali accueillent majoritairement des enfants issus des familles démunies. Dans ces établissements, les frais scolaires sont relativement à la portée des parents à dominance ouvriers. Ils représentent 60% contre 25% d'élèves dont les parents sont d'un niveau socio-économique moyen. Seule une minorité de 15% des élèves ont des parents de niveau socio-économique élevé. Tous les parents nantis préfèrent envoyer leurs enfants dans les écoles privées alors que toutes les écoles de notre échantillon sont des écoles publiques généralement fréquentées par des élèves dont les parents n'ont pas assez de moyen. La fréquentation des écoles privées est devenue un effet de mode pour les familles qui ont une certaine aisance financière.

Tableau 3 : Niveau d'Instruction des Pères des élèves enquêtés

| Niveau | Fréquence | Pourcentage |
|-------------|-----------|-------------|
| Analphabète | 108 | 45,0 |
| Primaire | 72 | 30,0 |
| Secondaire | 36 | 15,0 |
| Supérieur | 24 | 10,0 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Le tableau ci-dessus indiqué montre que la plupart des élèves de l'échantillon ont des parents analphabètes. Ils représentent 45% contre 30% des élèves dont les parents ont un niveau d'instruction primaire, 15% de niveau secondaire et seulement 10% d'élèves dont les parents ont un niveau d'instruction supérieur. Les parents qui ont atteint un niveau d'études supérieures trouvent que l'école est un tremplin pour la réussite sociale contrairement à certains illettrés qui pensent que l'école est une perte de temps. Cette répartition reflète l'image réelle de la population globale de la commune VI du district de Bamako où la plupart des habitants sont analphabètes, notamment dans les quartiers populaires. Ne connaissant pas toujours l'importance de l'enseignement préscolaire, peu d'entre eux envoient leurs enfants dans les CDPE. En plus, la plupart des parents sont pauvres.

Tableau IV : Niveau d'instruction des Mères des élèves enquêtés

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|-------------|-----------|-------------|
| Analphabète | 113 | 47,1 |
| Primaire | 55 | 22,9 |
| Secondaire | 48 | 20,0 |
| Supérieur | 24 | 10,0 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

À l’instar des pères, la plupart des mères sont aussi analphabètes. L’échantillon comprend 47,1% d’élèves dont les mamans sont analphabètes contre 22,9% dont les parents ont un niveau d’instruction primaire et 20% de niveau d’instruction secondaire. Seul 10% des élèves ont des mères de niveau d’instruction supérieur. Le niveau d’inscription de la mère ou de la tutrice reste un capital culturel latent qui réside continuellement dans la famille. Cet héritage culturel est souvent assimilable souvent au médium d’enseignement (M. Ichou 2010 ; M. Duru-Bellat et A. Van Zanten, 2009). Il s’est avéré que les mères ou les tuteurs d’élèves ayant atteint un certain niveau intellectuel épargnent les enfants de certaines tâches qui dérangent leur apprentissage. Plus les parents sont instruits, plus ils ont envie d’envoyer leurs enfants au jardin.

Tableau V : L’élève a-t-il fréquenté un CDPE ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 144 | 60,0 |
| Oui | 96 | 40,0 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Quant à la fréquentation d’un Centre de Développement de la Petite Enfance (CDPE), 60 % des élèves de l’échantillon n’ont pas fréquenté ces centres contre 40% qui les ont fréquentés. Ceux qui n’ont pas fréquenté un CDPE sont plus nombreux. Cette situation pourrait s’expliquer en partie par le faible niveau socio-économique et le faible niveau d’instruction des parents d’élèves au niveau du groupe scolaire de Sabalibougou dans la commune V parce qu’il n’existe pas de CDPE public. Toutes les structures de préscolarisation appartiennent à des privés. Ces établissements sont logés généralement dans des maisons à usage d’habitation. Rares sont les jardins, crèches ou maternelles qui ne sont pas en location. Par conséquent, ils payent le loyer, l’eau, l’électricité, la sécurité, l’entretien, le personnel enseignant et administratif. En

analysant tous ces coûts, il est difficile de mettre la préscolarisation à la portée de tous les parents. Un maître de 6^{ème} année témoigne :

La quasi-totalité des jardins d'enfants dans notre quartier sont privés et les parents n'ont pas les moyens. Il faut que l'Etat pense à la création des jardins d'enfants publics pour que tous les enfants puissent y aller ou bien que les communautés elles-mêmes s'impliquent pour créer des jardins d'enfants communautaires si l'Etat n'a pas les moyens. Car les jardins aident non seulement les enfants dans le processus de socialisation mais dans leurs apprentissages scolaires. Avec la fréquentation de jardin d'enfants, l'entrée de l'enfant se passe sans heurts, l'enfant accepte facilement l'école sans aucune contrainte.

2- Résultats

2.1- Résultats en Français

Pour les résultats en français, nous avons pris en compte les scores et les notes obtenus au test de lecture et de rédaction.

Tableau VI : L'élève a-t-il obtenu un bon score au test de lecture ?²

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 88 | 36,7 |
| Oui | 152 | 63,3 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Nous voyons clairement que la majorité des élèves de l'échantillon soit 63,3% ont des bons scores au test de lecture contre 36,7% qui n'ont pas obtenu un bon score. Ce résultat est assez encourageant pour l'ensemble des écoles de l'échantillon.

Par contre, un Directeur enquêté a dit :

Celui qui passe par les CDPE est plus performant que celui qui vient directement à l'école. Les résultats des premiers sont plus satisfaisants que les résultats des seconds. L'enfant ayant fréquenté un CDPE a déjà l'esprit de groupe. Il respecte ses camarades et ses maîtres. Il n'est pas du tout dépaysé à l'école.

Tableau VII : L'élève-t-il obtenu une bonne note en Rédaction ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 184 | 76,7 |
| Oui | 56 | 23,3 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Contrairement au test de lecture, les résultats à l'épreuve de rédaction sont catastrophiques. L'écrasante majorité des élèves de l'échantillon soit 76,7% n'ont pas un bon

score en rédaction. Seule une minorité de 23,3% ont obtenu un bon score. Des efforts doivent être déployés par les encadreurs pédagogiques et les enseignants pour relever le niveau des élèves en rédaction.

2.2- Résultats en Maths

Les résultats en Maths concernent également deux sous-domaines à savoir l'Arithmétique et le Système métrique ; chaque sous-domaine comprenant 5 items également.

Tableau VIII : L'élève a-t-il obtenu un bon score au test d'Arithmétique ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 76 | 31,7 |
| Oui | 164 | 68,3 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Les résultats des élèves au test d'arithmétique sont bons. 68,3% des élèves ont obtenu un bon score dans ce sous-domaine contre 31,7% qui n'ont pas un bon score. Ces résultats sont assez encourageants et méritent d'être renforcés.

Tableau IX : L'élève a-t-il obtenu un bon score au test de Système métrique ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 177 | 73,8 |
| Oui | 63 | 26,3 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Le tableau montre que les scores des élèves en système métrique ne sont pas bons. 73,8% des élèves n'ont pas obtenu un bon score contre une minorité de 26,3% qui ont un bon score. Les élèves ont d'énormes difficultés dans les mesures de poids, de volumes et dans les problèmes de conversions au niveau des unités de mesure. Cette lacune mérite d'être corrigée dans les écoles de la commune V

2.3- Socialisation de l'élève

Les éducateurs, les sociologues et autres penseurs ont des appréhensions diverses de la notion de socialisation. La sémantique varie d'un auteur à un autre, d'une période à une autre. Pour M. Cherkaoui (1995, p. 57) :

C'est convertir. Idéalement, c'est transformer un individu d'un être asocial en un être social en lui inculquant des catégories de pensées et un système d'idées, de croyances, de traditions, de valeurs morales, professionnelles ou de classes, dont certains sont irréversibles, d'autres au contraire changent en fonction des nouveaux apprentissages et des situations vécues.

Grawitz M. (2004), estime que la socialisation est le processus par lequel les individus sont intégrés dans une société donnée, intériorisent les valeurs, normes, codes symboliques et font l'apprentissage de la culture générale grâce à la famille et à l'école, mais aussi par le langage, l'environnement etc. Elle représente un apprentissage et un ajustement.

En ce qui concerne le cas de l'école, Parsons confirme que grâce à la socialisation scolaire, l'individu développe une personnalité correspondante au système social. Cette théorie classique considère la socialisation scolaire comme la formation de l'individu moderne, à la fois autonome et intégré dans un ordre social partagé (V. Zanten, 2008).

La socialisation de l'élève a été essentiellement mesurée à partir de trois indicateurs à savoir sa propension à aider ses camarades en difficulté d'apprentissage et à jouer avec ceux-ci dans la cour de récréation ainsi que la qualité de son comportement vis-à-vis de ses camarades.

Tableau X : L'élève aide-t-il ses camarades en difficultés d'apprentissage ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 144 | 60,0 |
| Oui | 96 | 40,0 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Le tableau ci-dessus indiqué montre que la majorité des élèves de l'échantillon n'aident pas leurs camarades en difficultés d'apprentissage soit 60% contre 40% qui le font. Ceci pourrait s'expliquer soit par le fait qu'ils ont eux-mêmes des difficultés d'apprentissage, soit par la nature même de notre système éducatif qui cultive l'esprit de compétition plus que l'esprit de coopération entre les élèves. Le système de classement en rang par exemple en est une parfaite illustration. Suite aux compositions mensuelles ou trimestrielles les élèves sont classés du 1^{er} au dernier de la classe selon la moyenne générale obtenue ; toute chose qui ne favorise pas l'entraide et la coopération entre eux.

Tableau N° XI : L'élève joue-t-il avec ses camarades dans la cour de récréation ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 88 | 36,7 |
| Oui | 152 | 63,3 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Le tableau 11 montre que 63,3% des élèves jouent avec leurs camarades pendant la récréation contre 36,7 qui restent solitaires. On voit donc que ceux qui jouent avec leurs

camarades sont de loin les plus nombreux. Ceux-ci est encourageant dans la mesure où le jeu reste un facteur très important de socialisation de l'enfant et il répond à un besoin fondamental de son développement tant sur le plan moral que sur le plan cognitif.

Malgré qu'un enseignant ait dit :

Le milieu scolaire n'est plus étranger pour les élèves ayant fréquenté un CDPE. Ils se distinguent des autres. Leurs résultats sont meilleurs par rapport à ceux qui viennent directement à l'école. Ils ont un meilleur comportement par rapport à leurs condisciples qui n'ont pas fréquenté de CDPE. De par leur intelligence et niveau de socialisation, ils facilitent les tâches aux enseignants ». Plus loin il nous dit encore « les CDPE facilitent l'intégration de l'enfant dans la vie scolaire. L'enfant préscolarisé a une meilleure conduite par rapport aux autres.

Tableau XII : L'élève se comporte-t-il bien avec ses camarades ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Non | 100 | 41,7 |
| Oui | 140 | 58,3 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Nous pouvons lire sur le tableau que 58,3% des élèves de l'échantillon se comportent bien vis à vis de leurs camarades contre 41,7% qui n'ont pas un bon comportement. Des efforts doivent être déployés pour réduire ce taux de 41,7% qui nous semble assez élevé pour une meilleure socialisation de l'enfant. Morandi et La Borderie disent : « *L'école maternelle est à la fois une école, un milieu de vie, et un mode de garde, ayant pour enjeu la protection, la réussite scolaire et l'intégration sociale* ».

Malgré que Berthelot J-M (1995) ait dit que chaque composante de l'école est socialisatrice, une certaine complémentarité existe entre les différents rôles et fonctions majeurs des acteurs et l'institution scolaire à savoir, l'éducation, l'instruction et la scolarisation. L'éducation est une « *socialisation consciente de ses fins* », l'instruction « *une socialisation portant essentiellement sur des savoirs* » et la scolarisation « *un mode déterminé de socialisation caractérisé par l'existence d'une institution spécifique d'un corps d'agents spécialisés, la détermination de normes précises, définissant les contenus et les modalités de l'acquisition et enfin la détermination de la population scolarisée* ».

2.4 - Compétences de Vie Courante

Nous avons mesuré les compétences de vie courante essentiellement à travers deux indicateurs notamment sa capacité de lire et comprendre une notice de médicaments ainsi que sa capacité à lire et comprendre un panneau de signalisation en matière de circulation routière.

Tableau XIII : L'élève sait-il lire et comprendre une notice de médicaments ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage (%) |
|----------|-----------|-----------------|
| Non | 158 | 65,8 |
| Oui | 82 | 34,2 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Le résultat de ce tableau montre que 65,8% soit la majorité des élèves de l'échantillon ne savent pas lire et comprendre une notice de médicaments contre seulement 34,2% qui savent le faire. Des efforts doivent être déployés dans les programmes d'enseignement pour amener les élèves à savoir lire et comprendre une notice de médicaments qui restent des compétences essentielles de vie courante. Les élèves peuvent servir de relais auprès des parents en majorité analphabètes dans la compréhension de la posologie des médicaments.

Tableau IVX : L'élève comprend-il un panneau de signalisation ?

| Réponses | Fréquence | Pourcentage (%) |
|----------|-----------|-----------------|
| Non | 156 | 65,0 |
| Oui | 84 | 35,0 |
| Total | 240 | 100,0 |

Source : Nos enquêtes personnelles 2023

Il en est de même pour la compréhension d'un panneau de signalisation où 65% d'élèves ne comprennent pas le sens d'un panneau de signalisation. Seule une minorité de 35% des élèves comprennent la signification d'un panneau de signalisation alors que cette compréhension est une compétence essentielle de vie courante. L'enseignement des compétences de ce genre méritent d'être intégré dans les programmes d'enseignement. Ce résultat contredit les propos tenus par un Directeur d'école :

Celui qui passe par les CDPE est plus performant que celui qui vient directement à l'école. Les résultats des premiers sont plus satisfaisants que les résultats des seconds. L'enfant ayant fréquenté un CDPE a déjà l'esprit de groupe. Il respecte ses camarades et ses maitres. Il n'est pas du tout dépaycé à l'école.

3- Discussion

Par cette étude, nous constatons que les élèves qui ont fréquenté le jardin d'enfants, proviennent généralement des familles relativement aisées qui ont un revenu acceptable et d'autres du secteur privé (entrepreneurs, agents d'usines, commerçants...). Pour cette catégorie sociale, la préscolarisation exprime le statut social de l'apprenant, du coup celui des parents. Les maternelles, les crèches tout comme les cours à domicile deviennent de plus en plus un effet de mode pour les parents qui ne manquent pas de moyen (I. Traoré 2023).

Cohen S. (1995) montre que la crèche favorise une plus grande autonomie ainsi, qu'une meilleure socialisation de l'enfant et finalement une adaptation scolaire plus rapide. L'auteur s'intéresse donc à cette structure de vie spécifique que constitue la crèche et la replace au sein de la société dans son ensemble.

Mais dans la logique des faits, il semble que la réussite scolaire de l'apprenant est fonction de son engagement et l'échec peut ne pas être toujours lié aux conditions économiques favorables ou défavorables des parents. Ainsi Boudon (1979) affirme que : « *L'échec ou la réussite d'un individu est lié à lui-même, car il agit toujours par intérêt. Donc sa réussite dépend de l'intérêt qu'il porte sur l'école* ». Nous comprenons à travers cette citation que tout élève peut réussir ses études si la volonté y est.

Pour J. Bloom (1979, p.101), la plupart des élèves sans préscolarisation sont capables de réaliser des apprentissages de niveau élevé à condition que l'enseignement soit adéquat, les élèves sont aidés quand et là où ils rencontrent des difficultés, l'offre suffisante de temps pour atteindre la maîtrise. En ce moment, le temps d'apprentissage est capital sinon les périodes préscolaires domiciles ne sont autres que le rallongement de ce temps.

Quant à D.P. Weikart (2000), il affirme que l'éducation de la petite enfance ne peut être efficace que si elle est mise en œuvre en conformité avec des normes de qualité rigoureuses pour garantir des services de qualité aux enfants et à leurs familles. Dans tous les pays, les raisons invoquées par les parents qui choisissent de garder leurs enfants à la maison sont, à une écrasante majorité, d'ordre parental. La première de ces raisons concerne la conception qu'ont les parents de leur rôle, par exemple le désir d'être le « premier » enseignant ou éducateur de leur enfant.

Alain n'accorde pas assez de crédit à l'éducation préscolaire, son raisonnement est évocateur : « *Je n'ai pas beaucoup confiance dans ces jardins d'enfants et autres inventions au moyen desquelles on veut instruire en amusant. L'homme se forme par la peine. Ses vrais plaisirs, il doit les gagner, il doit les mériter. Il doit donner avant de recevoir* ».

M.-F. Lange (1998) disait qu'avant l'introduction de l'école, chaque société disposait d'un système éducatif lui permettant de donner à l'enfant une éducation et une formation conforme à ses coutumes afin de l'intégrer progressivement en son sein. Des cérémonies à la naissance aux rites initiatiques, les différents rituels de passage constituaient très certainement des éléments fondateurs de la socialisation des enfants.

Conclusion

La plupart des enfants ayant fréquenté un CDPE sont issus de parents à niveau socio-économique et éducatif moyens et élevés. Beaucoup d'enfants dont les parents sont pauvres et analphabètes n'ont jamais fréquenté un CDPE pour des raisons que nous avons suffisamment évoquées. Le passage en force de la famille à l'école, sans aucune forme de transition, peut être traumatisant pour l'enfant et source de nombreux décrochages scolaires. La fréquentation d'un CDPE peut servir de transition et adoucir ce passage car l'entrée à l'école ne devrait point constituer un second sevrage pour l'enfant. La préscolarisation peut être un facteur important pour l'intégration scolaire des apprenants. L'éducation préscolaire pose les bases de l'éducation de nos enfants et peut jouer ensuite un rôle déterminant à chaque étape de leur scolarisation. Elle est gage du devenir scolaire des enfants. Cependant, la pré-scolarité ne consiste pas à commencer plutôt les apprentissages scolaires (lecture, écriture). Elle doit permettre aux enfants de développer des capacités (habileté manuelle, capacité d'orientation dans l'espace, capacité) de nourrir leurs compétences sensorielles et motrices, d'alimenter leur curiosité, de se questionner entre eux sur la compréhension du monde. C'est cela qui le permettra plus tard d'entrer avec succès dans les apprentissages scolaires. Un travail de définition des situations pédagogiques et du matériel pédagogique est nécessaire et reste à approfondir. Malgré ces qualités reconnues par les spécialistes, la réussite scolaire n'est pas l'apanage de la seule préscolarisation. L'apprenant est le premier artisan de sa réussite ou de son échec parce qu'il agit toujours par intérêt. Alors l'une ou l'autre dépend de l'intérêt qu'il porte sur l'école. En ce qui concerne le côté socialisation des enfants à travers la préscolarisation, elle semble biaisée si nous nous référons aux différentes données par les spécialistes. La socialisation a pour socle, les normes sociales. Cette phase de l'éducation est facilement acquise à un certain âge un peu avancé qu'à la petite enfance. Seulement, l'enfant est un partisan naturel des jeux. C'est dans ce cadre qu'il est prêt à accepter tous les autres de sa classe d'âge. Ce qui est différent de la socialisation.

Références bibliographiques

- ALAIN, 1986, *Propos sur l'éducation suivis de pédagogie infantine* », Quadrige/ PUF.
BERTHELOT Jean-Michel, 1985, Socialisation et scolarisation In dossiers de l'éducation N°7
BLOOM Benjamin S., 1979, *Les caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*. Bruxelles : Édition Labor.
BOUDON Raymond, 1979, *L'inégalité des chances*. Paris : Armand Colin.
CHERKAOUI Mohamed, 1995, *Sociologie de l'éducation*. Paris : PUF.
COHEN Suzy, 1995, *De la crèche à l'école*, Paris, Nathan Pédagogique, Collection, « Les repères pédagogiques », série Formation.

DURU-BELLAT Marie & VAN ZANTEN Agnès, 2009, *Sociologie du système éducatif : Les inégalités scolaires*. Paris : PUF.

FLORIN Agnès, 2021, Garantir l'accès de tous les enfants dans le monde à une éducation de la petite enfance équitable et de qualité. Dans C. Z. Gaudron, *Espace de socialisation extrafamiliale dans la petite enfance*. Toulouse: Erès.

FRANC Morandi & La BORDERIE René, 2006, *Dictionnaire de Pédagogie*, France, Editions Nathan.

GRAWITZ Madeleine, 2004, *Lexique des sciences sociales*. Paris, Dalloz, 7^{ème} édition.

ICHOU Mathieu, 2010, *Rapprocher les familles populaires de l'école : Analyse sociologique d'un milieu commun*. Paris : Caisse nationale d'allocations familiales, Dossiers d'étude N°125.

KOUDOU Opadou, 2021, Préparation et développement des compétences chez les élèves du préparatoire première année en Afrique. Dans E. Eyeang, & J. M. Diaz, *Formation des enseignants dans les systèmes éducatifs Africains*. Salamanca, Espagne: Editiones Universidad Salamanca.

LANGE Marie-France, 1998, *L'école au Togo. Processus de scolarisation et institution de l'école en Afrique*. Paris : Karthala.

LAROSE Francois, TERRISSE Bernard & BÉDARD Johanne, 2001, La formation à l'enseignement préscolaire : Des compétences pour l'adaptation à une société en profonde mutation. *Academia*.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, 2014, *Annales de l'Education Préscolaire au Mali*.

OPHEIM Marianne, 2000, « Les filles et l'école au Mali ». Université d'Oslo/Norvège/Nordic Journal of African Studies.

TRAORE Ibrahima, 2023, « Cours à domicile à Bamako : incidence du statut socio-économique des parents sur les inégalités scolaires » in *Revue Internationale Maaya*, Volume 0, N°1.

WEIKART David Paul, 2000, « L'éducation de la petite enfance : offre et demande », UNESCO : institution internationale de la planification de l'éducation, Paris.

Ibrahima TRAORE est Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation. Il est membre du Laboratoire Observatoire pour l'Étude des Urgences, des Innovations et des Mécanismes du Changement Social (URIC) Université Gaston Berger Saint Louis du Sénégal, membre du Laboratoire SoDEC de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Maître-Assistant en Sociologie de l'Éducation, Rédacteur en chef de la Revue Malienne de Communication-Sciences Humaines et Sociales, correspondant extérieur de la revue *Sociologie Sénégalaise de l'Université Gaston Berger*.

Ibrahima TRAORE
Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation
Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
mussotra@yahoo.fr